

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du cégep Édouard-Montpetit
tenue le 1^{er} octobre 2019, à 18 h 30, à la salle B-105 du campus de Longueuil

Sont présents :

M. Raymond Chaussé, enseignant
M. Jean-Luc Djigo, personnel professionnel non enseignant
Mme Julie Ethier, secteur Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Montérégie
M. Jean-Paul Gagné, secteur socio-économique et président du conseil d'administration
Mme Denise Girard, secteur des commissions scolaires
M. Stéphane Girard, secteur socioéconomique
Mme Andrea Green, secteur universitaire
M. Xavier Gret, parent d'étudiant
M. Sylvain Lambert, membre d'office et directeur général du Cégep
Mme Josée Mercier, membre d'office et directrice des études du Cégep
M. Patrick Monarque, diplômé du secteur préuniversitaire
M. Xavier Pallares, diplômé de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA)
Mme Julie Pelland, personnel de soutien
M. Guy Trudel, parent d'étudiant

Sont absents :

Mme Mélanie Gauthier, diplômée du secteur technique du campus de Longueuil
M. Abraham-Marie Julien, étudiant du secteur technique du campus de Longueuil
M. Zachary Lefebvre, étudiant du secteur préuniversitaire du campus de Longueuil
Mme Rose Marois, étudiante au secteur technique de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA)
Mme Isabelle Paquet, enseignante
M. Kevin P. Smith, secteur des activités économiques
M. Éric Trudeau, secteur des activités économiques

Sont invités :

M. Pascal Désilets, directeur de l'ÉNA
Mme Élisabeth Fournier, directrice, Direction des ressources matérielles
M. Louis-Philippe Gagnon, directeur adjoint, Direction des ressources financières
M. François Lefebvre, directeur, Direction des ressources financières
Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale
Mme Marie-Krystine Longpré, directrice générale de la Fondation du Cégep
Mme Lise Maisonneuve, directrice adjointe des études, Direction des études
M. Jasmin Roy, directeur, Direction des affaires étudiantes et communautaires, et directeur par intérim, Direction des communications, des affaires publiques et des relations gouvernementales

Le président, M. Jean-Paul Gagné, préside l'assemblée. Mme Marie-Pier Lépine agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 18 h 31.

M. Gagné souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du conseil d'administration et les félicite pour leur nomination :

- Mme Julie Éthier, membre du CA pour le secteur du Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Montérégie (mandat de 3 ans);
- M. Raymond Chaussé, membre du CA, en tant qu'enseignant élu par ses pairs (mandat de 3 ans);
- M. Xavier Gret, membre du CA en tant que parent (mandat de 2 ans).

M. Gagné félicite M. Kevin P. Smith pour son second mandat de 3 ans au sein du conseil d'administration, représentant le secteur des activités entreprises.

Les lettres de nomination des membres sont déposées au point 13 « Nominations ».

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Projet d'ordre du jour

SUJETS	POINTS
1. Adoption de l'ordre du jour	Décision
2. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 12 juin 2019	
2.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 12 juin 2019	Décision
2.2 Suites du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 12 juin 2019	Information
2.2.1 Suivi concernant l'Aérosalon (bilan financier réel)	
2.2.2 Suivi concernant les travaux à l'ÉNA	
3. Dépôt du rapport annuel du comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains	Information
4. Émission de DEC et d'AEC	Décisions
5. Adoption des bons de commande	
5.1 Suivi concernant les contrats de déneigement	Information
5.2 Réaménagement de l'école-atelier	Décisions
6. Institution d'un régime d'emprunt à long terme	Information
7. Dépôt et approbation du plan de travail 2019-2020 de la Commission des études	Décision
8. Dépôt du plan de travail institutionnel 2019-2020	Information
9. Dépôt du devis pour la révision de la Politique d'intégration et d'éducation interculturelle	Information
10. Dépôt du rapport de mise en application de la Politique institutionnelle pour un environnement sans fumée	Information
11. Suivi des projets majeurs	Information
11.1. Projet du Pavillon de la santé et de l'innovation	
11.2. Projet d'Aérocampus à l'ÉNA	
12. Carrefour de l'immigration	Information
13. Nominations	Information
14. Correspondance	Information

- | | |
|--|-------------|
| 15. Information | Information |
| 15.1. Effectif étudiant pour la session d'automne 2019 | |
| 15.2. Activités de représentation du directeur général | |
| 15.3. La Vie au Cégep | |
| 15.4. Mise en place d'un « Info CA » | |
| 16. Dépôt de documents | Information |
| 17. Levée de la séance | Décision |

19-CA-70 PROPOSITION

M. Stéphane Girard, appuyé par Mme Andrea Green, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 JUIN 2019

2.1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2019

19-CA-71 PROPOSITION

Mme Julie Peiland, appuyée par M. Jean-Luc Djigo, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du 12 juin 2019 tel qu'il est déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.2 SUITES DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2019

2.2.1 Suivi concernant l'Aérosalon

Monsieur François Lefebvre, directeur des ressources financières, fait un suivi concernant l'Aérosalon, présente les résultats financiers et répond aux questions des membres à ce sujet. L'événement a offert une belle visibilité à l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA) et a généré des réactions très positives de la part des participants et des partenaires. Une hausse des demandes d'admission pour l'automne 2019 a été observée et l'Aérosalon pourrait être un des facteurs y ayant contribué. Les membres du conseil d'administration félicitent tous les employés ayant participé à la réalisation de cet événement.

2.2.2 Suivi concernant les travaux à L'ÉNA

Les quatre projets de réfection et de transformation mis en œuvre à l'École nationale d'aérotechnique à l'été 2018 et qui faisaient l'objet d'un contrat de construction octroyé à l'entrepreneur Tuyauterie Michel K. & Denis (résolution 18-CA-23), se sont déroulés en deux phases de travaux, contrairement à ce qui était prévu suite à la découverte d'amiante dans certains secteurs. Les procédures de démolition et de reconstruction étant plus lourdes dans ces conditions, des travaux ont dû être repoussés dans une seconde phase, soit à l'été 2019. De plus, un réseau de gicleurs supplémentaire (changement de programme) a été demandé à l'entrepreneur pour la portion des travaux réalisés en seconde phase.

Le 1^{er} mai 2019, le conseil d'administration déléguait à la Direction des ressources matérielles la gestion de deux nouveaux ajouts au contrat octroyé à l'entrepreneur pour tenir compte de cette nouvelle réalité, soit l'équivalent d'une deuxième tranche de 10% pour couvrir le coût des conditions de chantier et le coût pour l'installation des gicleurs.

Puis, lors de la réunion du conseil d'administration du 12 juin 2019, une nouvelle délégation était octroyée (19-CA-56), cette fois à M. Sylvain Lambert, pour une troisième provision de 10% avec obligation de faire rapport au conseil d'administration de l'utilisation de cette provision lorsque les travaux allaient être entièrement complétés.

En date du 3 septembre 2019, les travaux sont terminés et les listes de déficiences ont été élaborées. L'entrepreneur doit terminer les correctifs dans les prochains jours. L'ensemble des coûts supplémentaires du projet sont présentés dans le tableau « Sommaire des changements » tel que répertorié par l'architecte du projet. Les ordres de changements octroyés à ce jour totalisent 10,9%. Il reste en négociation, l'équivalent de 3,30% des coûts liés à la gestion et l'administration de l'entrepreneur pour le report du chantier et frais afférents. À cette étape du projet, aucun autre coût ne peut s'ajouter. En conclusion, l'ensemble des coûts supplémentaires liés à ce projet ne représenteront pas plus de 14,20%. La délégation octroyée à M. Sylvain Lambert ne sera pas utilisée.

Les membres du conseil d'administration félicitent la Direction des ressources matérielles pour avoir limité les dépenses associées aux travaux et pour leur bon travail dans ce dossier.

M. Xavier Pallares rejoint la réunion à 18 h 49.

3. DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ D'ÉTHIQUE ET DE LA RECHERCHE AVEC DES ÊTRES HUMAINS

Mme Lise Maisonneuve, directrice adjointe à la Direction des études, présente le rapport annuel du comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains au nom de M. Jérémy Dion-Bernard, notaire, président du comité d'éthique de la recherche du Cégep Édouard-Montpetit (CÉR-CÉM). Mme Maisonneuve explique que le mandat de ce comité, lequel existe depuis maintenant sept (7) ans, est d'évaluer l'acceptabilité éthique de tout projet de recherche avec des êtres humains réalisé par des chercheurs ou leur personnel de recherche au cégep Édouard-Montpetit ou ailleurs sous son autorité.

En 2018-2019, le CÉR-CÉM a tenu une (1) rencontre d'évaluation en comité plénier, deux (2) rencontres générales, une (1) assemblée annuelle et a évalué neuf (9) nouveaux projets de recherche qui ont obtenu une certification éthique. Également, le CÉR-CÉM a évalué un (1) nouveau projet de recherche pour le bénéfice du cégep de Saint-Hyacinthe.

Le bilan financier pour l'année 2018-2019 sera transmis aux membres du conseil d'administration lors de la prochaine réunion.

4. ÉMISSION DE DEC ET D'AEC

Mme Josée Mercier, directrice des études, dépose un tableau intitulé *Diplômés au Conseil d'administration d'octobre 2019, octobre et septembre des 5 dernières années*.

19-CA-72 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction des études;

M. Stéphane Girard, appuyé par Mme Andrea Green, propose à l'assemblée de recommander au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales aux étudiants qui ont terminé leurs études lors des sessions d'hiver 2014, d'automne 2017, d'été 2018, d'hiver 2019, d'été 2019 et d'automne 2019 dans les programmes mentionnés dans la liste déposée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

19-CA-73 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction des études;

M. Stéphane Girard, appuyé par Mme Andrea Green, propose à l'assemblée d'autoriser le Cégep à délivrer une attestation d'études collégiales aux étudiants qui ont terminé leurs études lors des sessions d'hiver 2019 et d'été 2019 dans les programmes mentionnés dans la liste déposée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. ADOPTION DES BONS DE COMMANDE

5.1 SUIVI CONCERNANT LES CONTRATS DE DÉNEIGEMENT

Madame Élisabeth Fournier, directrice des ressources matérielles, et M. Louis-Philippe Gagnon, directeur adjoint au service des approvisionnements, Direction des ressources financières, informent les membres qu'en conformité avec la résolution 19-CA-59 (délégation de pouvoir le contrat de déneigement pour l'ÉNA), l'octroi d'un contrat de déneigement a été autorisé par M. Sylvain Lambert, directeur général, pour un montant de 263 250 \$ toutes taxes ristournées au plus bas soumissionnaire conforme, Matériaux Paysagers Savaria LTEE.

Ils informent également les membres qu'en conformité avec la résolution 19-CA-60 (délégation de pouvoir pour contrat de déneigement pour le campus de Longueuil), l'octroi d'un contrat de déneigement a été autorisé par M. Sylvain Lambert, directeur général, pour un montant de 598 725 \$ toutes taxes ristournées au plus bas soumissionnaire conforme, Matériaux Paysagers Savaria LTEE.

Ces contrats sont octroyés pour une période de trois (3) ans et pourront être renouvelés au même prix à la discrétion du Cégep si les deux années d'option sont exercées.

5.2 RÉAMÉNAGEMENT DE L'ÉCOLE-ATELIER

L'école Bruand lutherie-guitare est un organisme sans but lucratif voué à l'enseignement, au développement et à la promotion du métier d'art de la lutherie-guitare. Elle est mandatée par l'Institut des métiers d'arts du Cégep du Vieux-Montréal pour offrir l'ensemble de la formation spécifique du diplôme d'études collégiales en techniques des métiers d'art/lutherie, option guitare. Cette formation spécifique est donnée depuis la création du DEC en 2005 dans les locaux fournis par le cégep Édouard-Montpetit qui supporte l'atelier depuis sa création, il y a quarante-trois (43) ans.

Il s'agit d'un exemple unique de partenariat tripartite entre deux cégeps et un organisme à but non lucratif voué à l'enseignement.

Plusieurs projets de délocalisation des activités de l'école atelier Bruand ont été élaborés au cours des dernières années alors que prenait fin l'entente de dix (10) ans qui liait le cégep

Édouard-Montpetit et l'école atelier Bruand. Aucun des scénarios mis à l'étude au cours des quatre (4) dernières années n'a été en mesure de se concrétiser.

Dans ce contexte, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, de concert avec le Ministère de la Culture et des Communications qui participe au financement de l'école atelier Bruand, a demandé au cégep Édouard-Montpetit la possibilité de maintenir les activités d'enseignement de l'école atelier Bruand au sein même des installations physiques du campus de Longueuil. En contrepartie, le MEES fournira le financement de tous les travaux à entreprendre pour assurer la sécurité des occupants et la salubrité des lieux. Pour ce faire, et suite à une exigence du cégep Édouard-Montpetit, l'école atelier Bruand a temporairement déménagé ses activités ailleurs pour la session automne 2019. Durant cette période, tous les travaux d'amélioration et de rénovation de même que l'achat et la mise en place de nouveaux dépoussiéreurs auront cours.

Afin de permettre la réintégration de l'école atelier Bruand dans les délais qui lui permettront de reprendre son enseignement dans les locaux de l'aile A à la session d'hiver 2020, divers contrats reliés à la réfection des lieux doivent être octroyés selon un échéancier critique. C'est pourquoi, nous demandons au Conseil d'administration de déléguer à Sylvain Lambert, la conclusion de tous les contrats inhérents à la mise-en-œuvre des travaux de rénovation et des améliorations nécessaires à apporter aux locaux pour fin de l'enseignement des cours de formation spécifique de la lutherie.

19-CA-74 PROPOSITION

ATTENDU que le cégep Édouard-Montpetit a répondu à la demande du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de participer à la solution immobilière touchant l'enseignement de la formation spécifique du DEC en lutherie (573.AF);

ATTENDU que des travaux sont nécessaires pour améliorer les locaux de la lutherie, les rendre plus sécuritaires et salubres;

ATTENDU qu'en plus des travaux de rénovation, l'école atelier Bruand a des besoins d'infrastructures particuliers, dont la mise-en-place de nouveaux dépoussiéreurs;

ATTENDU que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a mandaté le cégep pour la prise en charge complète du projet de réinstallation de l'école atelier Bruand;

ATTENDU que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a confirmé par écrit qu'il assumera le coût de toutes les interventions liées à la réinstallation de l'école atelier Bruand;

ATTENDU que le Cégep assumera les coûts d'entretien normaux liés à ses obligations à titre de propriétaire de l'immeuble;

ATTENDU l'importance d'octroyer dans les meilleurs délais les contrats d'entrepreneurs afin de terminer les travaux à temps pour la rentrée scolaire de l'hiver 2020;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Mme Julie Ethier, appuyée par M. Raymond Chaussé, propose à l'assemblée de déléguer à M. Sylvain Lambert, directeur général, le pouvoir d'autoriser les bons de commande nécessaires à la réalisation des travaux entourant la rénovation des locaux de la lutherie, et le pouvoir d'accomplir tous autres actes requis et nécessaires dans le cadre de ce projet, incluant le paiement des coûts inhérents à sa réinstallation dans les espaces qu'ils occupent historiquement depuis 43 ans au Cégep, et ce à l'intérieur du cadre budgétaire autorisé par le

ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Le directeur général assurera un suivi de ce dossier auprès du conseil d'administration lors d'une prochaine assemblée du conseil.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. INSTITUTION D'UN RÉGIME D'EMPRUNT À LONG TERME

Le Cégep reçoit habituellement, au cours de la session d'automne, une lettre de la part du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur expliquant la procédure à suivre pour instituer un régime d'emprunt à long terme auprès du ministère des Finances, ainsi que le modèle de la résolution qui doit être adoptée par le conseil d'administration du Cégep, le tout conformément à l'article 78 de la *Loi sur l'administration financière*.

En date d'aujourd'hui, le Cégep est toujours dans l'attente de cette lettre. Le sujet sera donc reporté à une prochaine réunion du conseil d'administration pour que l'institution du régime d'emprunt à long terme puisse être autorisée.

7. DÉPÔT ET APPROBATION DU PLAN DE TRAVAIL 2019-2020 DE LA COMMISSION DES ÉTUDES

Mme Josée Mercier, directrice des études, dépose un document intitulé *Plan de travail 2019-2020 – Commission des études*. Elle le présente, le commente et répond aux questions des membres à ce sujet.

L'article 4.6. du *Règlement de la commission des études* du Cégep prévoit que, annuellement, la commission des études soumet au conseil d'administration, pour approbation, son plan de travail pour l'année qui suit et dépose son rapport d'activités pour l'année terminée.

19-CA-75 PROPOSITION

ATTENDU le plan de travail 2019-2020 de la Commission des études;

ATTENDU l'article 4.6. du *Règlement de la commission des études* du Cégep;

ATTENDU la recommandation de la Commission des études;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

M. Stéphane Girard, appuyé par M. Guy Trudel, propose à l'assemblée d'approuver le plan de travail 2019-2020 de la Commission des études tel que déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. DÉPÔT DU PLAN DE TRAVAIL INSTITUTIONNEL 2019-2020

M. Sylvain Lambert, directeur général, dépose un document intitulé *Plan de travail institutionnel 2019-2020*. Il explique le processus d'élaboration de ce plan de travail, le présente à la lumière des priorités institutionnelles qui ont été établies par le comité de direction et répond aux questions des membres à ce sujet. Les membres du conseil d'administration seront informés de la réalisation de ce plan de travail lors du dépôt du bilan de mi-année et, par la suite, lors de la présentation du rapport annuel pour l'année 2019-2020 en novembre 2020.

9. DÉPÔT DU DEVIS POUR LA RÉVISION DE LA POLITIQUE D'INTÉGRATION ET D'ÉDUCATION INTERCULTURELLE

M. Jasmin Roy, directeur des affaires étudiantes et communautaires, dépose et présente aux membres du conseil d'administration le devis pour la révision de la *Politique d'intégration et d'éducation interculturelle*. Il répond aux questions des membres.

Le contexte général dans lequel s'inscrit l'intégration scolaire et sociale des étudiants issus de l'immigration au Cégep a sensiblement changé depuis l'adoption de la *Politique d'intégration et d'éducation interculturelle* en 2010. Une révision de la Politique apparaît ainsi nécessaire afin d'offrir un cadre plus adapté et plus précis sur les responsabilités collectives et respectives en matière d'intégration et d'éducation interculturelle et sur les mesures à déployer au regard des principes directeurs de la Politique, tout en permettant de faire le point sur les actions réalisées depuis son adoption.

L'intention de la révision de cette politique est de réaffirmer qu'en tant qu'institution d'enseignement, le Cégep a la responsabilité de lutter contre toute forme de discrimination et de favoriser de manière équitable l'accès à l'éducation pour l'ensemble de ses étudiants.

Par cette révision, le Cégep souhaite également, en tant qu'organisme public, réitérer son souci de favoriser l'accès à l'égalité en emploi et confirmer son adhésion à une approche holistique de l'intégration qui touche à la fois les secteurs suivants :

- Accueil, intégration et réussite éducative de l'étudiant issu de l'immigration
- Sensibilisation et formation à l'éducation interculturelle pour tout le milieu
- Gestion de la diversité ethnoculturelle
- Accès et intégration à l'emploi du personnel issu de l'immigration.

10. DÉPÔT DU RAPPORT DE MISE EN APPLICATION DE LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE POUR UN ENVIRONNEMENT SANS FUMÉE

M. Jasmin Roy, directeur des affaires étudiantes et communautaires, dépose et présente aux membres du conseil d'administration le *Rapport de mise en application de la Politique institutionnelle pour un environnement sans fumée*. Il répond aux questions des membres.

L'article 9 de la *Politique institutionnelle pour un environnement sans fumée* prévoit ce qui suit :

Suivi de la politique

La Direction générale fait rapport tous les deux ans au conseil d'administration du Cégep sur l'application de cette politique. Ce rapport doit faire état du suivi de l'application de la politique en présentant notamment des données sur :

- *le respect de la politique, en faisant le lien entre les infractions et les conséquences qui en ont découlé ou non;*
- *sur les récidivistes ou les secteurs les plus problématiques et sur les mesures spécifiques qui seront prises pour assurer le respect des règles établies.*

Dans les 60 jours du dépôt de son rapport au conseil d'administration, la Direction générale doit en transmettre copie au ministre de la Santé et des Services sociaux.

Cette obligation émane de l'article 5.1 de la *Loi concernant la lutte contre le tabagisme*.

L'article 12 de la *Politique institutionnelle pour un environnement sans fumée* prévoit ce qui suit :

Le rapport de la mise en application et du suivi de la politique fait, tous les deux ans, au conseil d'administration par la Direction générale devra indiquer, le cas échéant, les modifications ou amendements à la politique ou aux mesures qu'elle contient pour mieux protéger les membres de la communauté collégiale et les visiteurs contre la fumée de tabac dans l'environnement (FTE) et afin de refléter l'évolution de la norme sociale.

11. SUIVI DES PROJETS MAJEURS

11.1 PROJET DU PAVILLON DE LA SANTÉ ET DE L'INNOVATION

M. Sylvain Lambert, directeur général, présente le suivi des démarches effectuées dans le cadre du projet des cliniques – Pavillon de la santé et de l'innovation. Un montant de 2 M\$ a été octroyé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) pour travailler sur le dossier d'opportunité, ce qui constitue la première étape vers un projet majeur. Une conférence de presse a eu lieu le 9 septembre 2019 et une annonce officielle a été diffusée à ce sujet. La lettre du MÉES concernant ce financement est d'ailleurs déposée au point 14 « Correspondance ». M. Lambert tiendra les membres informés de l'évolution de ce dossier.

11.2 PROJET D'AÉROCAMPUS À L'ÉNA

M. Sylvain Lambert, directeur général, présente le suivi des démarches effectuées dans le cadre du projet de développement de l'aérocampus à l'ÉNA. Il répond aux questions des membres.

M. Lambert introduit le sujet de la campagne majeure et il invite Mme Marie-Krystine Longpré, directrice générale de la Fondation du Cégep, à expliquer le rôle de la Fondation concernant les projets majeurs.

12. CARREFOUR DE L'IMMIGRATION

Sylvain Lambert, directeur général, présente le projet de Carrefour de l'immigration et répond aux questions des membres.

Il explique qu'un projet est en train de se mettre en place entre le Cégep, l'Université de Sherbrooke et la Commission scolaire Marie-Victorin afin de favoriser l'orientation et l'intégration des immigrants dans l'agglomération de Longueuil. Des discussions avec des organismes communautaires, la Chambre de commerce de la Rive-Sud et Développement économique Longueuil (DEL) sont en cours afin de favoriser l'intégration à l'emploi également.

13. NOMINATIONS

Une résolution du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, datée du 15 août 2019, est déposée en lien avec la nomination de Mme Julie Ethier à titre de membre du conseil d'administration du cégep Édouard-Montpetit pour le secteur du conseil régional des partenaires du marché du travail de la Montérégie, pour un mandat de trois (3) ans.

Une résolution du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, datée du 15 août 2019, est déposée en lien avec le second mandat de M. Kevin P. Smith à titre de membre du conseil d'administration du cégep Édouard-Montpetit pour le secteur des entreprises de la région œuvrant dans les secteurs d'activités économiques correspondant aux programmes d'études techniques mis en œuvre par le Cégep, pour un second mandat de trois (3) ans.

Une résolution du syndicat des professeurs et professeurs du cégep Édouard-Montpetit, datée du 28 août 2019, est déposée en lien avec la nomination de M. Raymond Chaussé à titre de membre du conseil d'administration du cégep Édouard-Montpetit, en tant qu'enseignant élu par ses pairs, pour un mandat de trois (3) ans.

Une résolution de l'assemblée générale des parents du cégep Édouard-Montpetit, datée du 12 septembre 2019, est déposée en lien avec la nomination de M. Xavier Gret à titre de membre du conseil d'administration du cégep Édouard-Montpetit, en tant que parent d'étudiant, pour un mandat de deux (2) ans.

14. CORRESPONDANCE

Le 18 juin 2019, le directeur général, M. Sylvain Lambert, a reçu une lettre de la part du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur informant que le Ministère pourra financer les activités qui génèrent un dépassement pour les programmes d'études *Maintenance d'aéronef* et *Intégration à la profession infirmière au Québec* à concurrence de montants maximaux de 397 000\$ et de 1463 600\$ respectivement.

Le 27 juin, M. Jean Paul Gagné, président du conseil d'administration, a reçu une lettre de la part du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, M. Jean-François Roberge, annonçant l'octroi du montant demandé de 40 000 \$ visant à favoriser la poursuite des activités de recrutement en prévision de la session de l'automne 2019, plus particulièrement le programme d'études *Technologies de l'électronique* (243.B0).

Le 12 juillet 2019, les lettres suivantes ont été envoyées à M. Jean Paul Gagné, président du conseil d'administration, de la part du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, M. Jean-François Roberge.

- Confirmation de l'octroi des subventions pour l'année scolaire 2018-2019 avec un réinvestissement de 817 258 \$ versé à l'établissement.
- Demande de soutien financier accordé pour le développement d'un parcours de professionnalisation DEC-BAC accéléré et collaboratif en sciences infirmières. Aide financière de 50 000\$ pour l'année scolaire 2018-2019 et accord de 100 000\$ à l'Université de Sherbrooke, partenaire du projet, pour assurer la coordination des travaux.
- Confirmation que le projet de M^{me} Annie Bradette a été retenu dans le cadre du Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage.

De plus, le 12 juillet 2019 un courriel de la part du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a été envoyé à tous les Présidentes et Présidents des conseils d'administration des cégeps les invitant, à planifier la mise sur pied des trois comités de base d'un conseil d'administration, soit le comité de gouvernance et d'éthique, le comité de vérification et de finances et le comité de ressources humaines, comme le préconise l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP). Les invitants également à réfléchir à la composition du comité exécutif ainsi qu'à ses attributions.

Le 15 juillet, un courriel de la part de la sous-ministre Sylvie Barcelo, du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a été envoyé à tous les Présidentes et Présidents des conseils d'administration des cégeps et fait suite de la lettre du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur relativement à la deuxième phase d'implantation de meilleures pratiques de gouvernance dans les cégeps, et a pour but de transmettre la documentation utile pour mener à bien la révision de certaines politiques financières.

De plus, le 21 août, les lettres suivantes ont été envoyées à M. Jean Paul Gagné, président du conseil d'administration, de la part du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, M. Jean-François Roberge :

- Confirmation d'une subvention de 18 259 \$ accordée au Cégep pour l'année 2019-2020 dans le cadre du programme Soutien à l'intégration des communautés culturelles et à l'éducation interculturelle au collégial.
- Aide financière maximale de 272 500\$ dans le cadre de l'Entente Canada-Québec relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement des langues secondes pour l'année 2019-2020.

Le 13 septembre, une lettre de la Fédération des cégeps adressée aux directions générales a été reçue. Cette lettre résume les réunions du Comité directeur du 4 et 5 septembre dernier à la suite de la réception de la lettre invitant les cégeps à mettre en œuvre des recommandations formulées par l'Institut de gouvernance des organisations privées et publiques (IGOPP).

Et, le 16 septembre, M. Jean Paul Gagné, président du conseil d'administration, a reçu une lettre de la part du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, M. Jean-François Roberge, informant qu'une aide financière maximale de 2 millions de dollars est accordée au Cégep pour l'élaboration du dossier d'opportunité du projet « Ajout d'espace et réaménagement des cliniques-écoles ».

Les membres n'ont pas de question au sujet des lettres déposées.

15. INFORMATION

15.1 EFFECTIF ÉTUDIANT POUR LA SESSION D'AUTOMNE 2019

Mme Josée Mercier, directrice des études, présente aux membres l'effectif étudiant pour l'automne 2019 après le 19 septembre 2019, date d'annulation de cours.

15.2 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Un document est déposé pour faire état des activités de représentation du directeur général du 27 mai 2019 au 6 septembre 2019.

15.3 LA VIE AU CÉGEP

Un document est déposé pour présenter les nouvelles du Cégep du 20 mai au 12 septembre 2019.

15.4 MISE EN PLACE D'UN « INFO CA »

Le directeur général, M. Sylvain Lambert, explique qu'une publication électronique nommée « Info CA » sera élaborée et diffusée auprès des membres de la communauté collégiale afin de partager les informations et les décisions clés qui sont présentées lors des réunions du conseil d'administration.

15.5 DÉPÔT DU CALENDRIER SCOLAIRE RÉVISÉ

Mme Josée Mercier, directrice des études, dépose le calendrier scolaire révisé en date du 18 septembre 2019.

16. DÉPÔT DE DOCUMENTS

Les procès-verbaux des rencontres suivantes sont déposés :

- Comité directeur, réunion ordinaire, du 29 mai 2019;
- Comité directeur, réunion extraordinaire, du 25 juin 2019;
- Commission des études du 15 mai 2019;
- Assemblée générale des parents du 12 septembre 2019.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Julie Ethier, appuyée par M. Stéphane Girard, et unanimement résolu de lever la séance à 20 h 44.

La prochaine rencontre du conseil d'administration aura lieu le **25 novembre 2019**.



Jean-Paul Gagné

Président du conseil d'administration



Marie-Pier Lépine

Secrétaire d'assemblée